

niers et de nombreuses distributions de secours furent faites.

A Compiègne, les Gouverneurs, attournés furent autorisés à lever sur le clergé des sommes importantes chaque semaine et durant vingt ans des distributions de secours à domicile régulièrement organisées firent peu à peu disparaître complètement la mendicité.

La mauvaise récolte de l'année 1652 ayant ramené partout une extrême misère, on dut songer à réunir en un même local les indigents et les infirmes. Ce fut l'origine du Bureau des pauvres ou Hôpital général fondé définitivement en 1655 à Beauvais et huit années plus tard à Compiègne.

En 1693, la mendicité s'étant propagée de nouveau dans des proportions inquiétantes, il fallut recourir à des mesures plus énergiques et, sous la menace de peines sévères, contraindre au travail ceux que la paresse et le vice en éloignaient. La publication de l'arrêt royal fut accompagnée d'une lettre du vicaire général Lefèvre d'Ormesson, adressée à tous les curés du diocèse de Beauvais, invitant ceux-ci à solliciter la contribution des personnes fortunées ou aisées de leurs paroisses respectives afin de pourvoir, suivant les dispositions de l'Arrêt, à l'assistance des pauvres. Ces sages mesures donnèrent d'heureux résultats.

« On voit, dit en terminant M. l'abbé Morel, que la question sociale, si brûlante de nos jours, était déjà le souci du XVII^e siècle et que si, pour la résoudre, on invoqua des arguments basés sur la justice, on eut surtout recours à toutes les délicates inventions de la charité. »

Dans une spirituelle et intéressante étude, M. Garand retrace l'historique du théâtre de la cour à Compiègne.

Inaugurée le 10 août 1832, au lendemain du mariage de la princesse Louise d'Orléans, avec le roi Léopold de Belgique, la scène fut en d'assez rares occasions utilisée sous le règne du roi

Louis-Philippe. Son éclat fut plus brillant sous l'Empire,

A l'aide de renseignements puisés aux meilleures sources, M. Garand retrace la physionomie de ces représentations où, devant la loge impériale, les uniformes brillaient au parterre comme à l'orchestre, tandis que les côtés de la première galerie, à droite et à gauche, étaient réservés aux dames, en toilette de bal.

De fait, illuminée par cinq lustres, cette salle or et cramoisie, garnie de *spectateurs scintillants de broderies*, de spectatrices étincelantes de dentelles, de brillants... offrait un coup d'œil pouvant aller jusqu'à l'éblouissement. Le spectacle n'était plus alors sur la scène. Et soulevant légèrement les voiles, M. Garand esquisse l'état d'âme des comédiens, jouant par ordre, loin de leur public habituel, devant un auditoire à qui l'étiquette interdit l'initiative de l'approbation, dans une salle où les situations, les mots, qui à Paris portent bruyamment et électrisent réciproquement acteurs et public, ne portent pas parce qu'ils ne rencontrent que des spectateurs illustres... mais distraits. Le comédien en représentation devant une cour en représentation elle-même devant la salle, c'est, toute proportion gardée, le groupe des gladiateurs saluant la tribune impériale du souriant et lugubre : « *Morituri te salutant* » — traduction libre : « ceux qui vont trépasser d'ennui vous saluent quand-même ! »

Les seules représentations à réels succès du château eurent lieu en petit comité, hors du théâtre, dans les appartements. La princesse de Metternich y connut les triomphes de la scène et enthousiasma jusqu'à obtenir des *bis* sincères. . . ces *bis repetita placent* !

Parmi ces souvenirs déjà vieux de trente ans, M. Garand rapporte de piquants détails, qu'il tient de témoins oculaires.

Quant au théâtre de la rue Othenin, il est dû, assnre-t-on, à la mode des jupes... amples. L'es-

calier du vieux théâtre était étroit, aussi bien que les loges des ouvreuses, la salle et la scène elle-même. M. Ancelet, architecte, fut invité à étudier un projet de construction pour un théâtre plus spacieux, relié au palais par une large galerie. Le bâtiment fut prêt au commencement de 1870 et n'attendait plus que sa partie décorative. Ce fut la guerre qui vint jouer son drame à sombre dénouement.

Vu l'heure avancée, la lecture du travail de M. Bazin est ajournée à la prochaine séance, dont l'ordre du jour comprendra, en outre, une communication de M. le D^r Lesguillons sur une urne funéraire de l'époque de Louis XVI.

Le Secrétaire-adjoint,

R. DE MAGNIENVILLE.
